

1.

Débitrice: **BATI-LEMAN SA, à Port-Louis, en liqui-**

dation, succursale de Lausanne, Chandieu 1,

1006 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 27.02.2003
3.

Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP: 24.03.2003
4.

Avance de frais: CHF 5'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
5.

Remarques: But: entreprise générale de construction.

Office des faillites de Lausanne

1014 Lausanne
- (00901926)